

quentes sous le dernier Pontificat. Aussi, respectée comme Elle l'est de toutes les Puissances Catholiques, leurs réponses à la notification qui leur avoit été faite de son exaltation, sont on ne peut pas plus obligeantes, & remplies de protestations du désir qu'elles ont de contribuer à la tranquillité de l'Eglise & au rétablissement de la bonne harmonie avec le St. Siège, La Cour de *Naples* entr'autres a témoigné une grande déférence pour S. S. même, en laissant à sa récommandation aux Religieux de Saint Philippe de Neri, une Abbaye dont ils jouissent dans ses Etats, & qui devoit leur être ôtée, comme appartenante au Roi des Deux-Siciles. De ces protestations on se flatte d'autant plus de voir bientôt rétablir la bonne harmonie entre le Saint Siège & les Cours Catholiques, qu'il est toujours comme résolu d'envoyer des Nonces dans celles où il n'y en a pas depuis assez longtemps; & ce point une fois fixé, on pourroit espérer qu'*Avignon*, *Benevento* & *Ponte-Corvo* seroient bientôt restitués. Le zèle infatigable du Saint Pere & le respect des Puissances pour lui, ne peuvent qu'y acheminer. Au reste le Pape a écrit directement au Roi de France une de ces Lettres affectueuses qui font toujours leur effet quand elles sont soutenues par la franchise & la vérité des faits. En parlant d'*Avignon*, S. S. représente : Que le Roi est bien le

» maître de garder ce Comtat, qu'Elle ne peut
 » ni ne veut y opposer des moyens violens
 » dont les Puissances humaines ont coutume
 » de se servir : qu'Elle n'a d'autre titre qu'une
 » longue possession, à peu près semblable à
 » celui que tous les Monarques pourroient faire
 » valoir depuis plus ou moins de tems; qu'au

» surplus